



*Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate*

Projet de schéma : non au dézonage agricole à Québec

Une coalition demande à la Ville de Québec de revoir sa planification et appelle les citoyens à se mobiliser pour protéger et mettre en valeur le territoire agricole

[Québec], [31 mai 2016] – Agriculteurs et organisations de société civile unissent leur voix pour demander à la Ville de Québec de maintenir intacte la zone agricole au sein du projet de schéma d'aménagement dévoilé récemment par l'Agglomération de Québec. Alors que le projet de schéma prévoit le dézonage de plus de 600 hectares de terres agricoles de bonne qualité, les signataires demandent à la Ville de tout mettre en œuvre pour protéger et mettre en valeur ces terres nourricières. La coalition, formée d'agriculteurs, du Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale, Fondation David Suzuki, Vivre en Ville, Equiterre, Nature Québec, Action Patrimoine, Craque-Bitume, Les Urbainculteurs et les AmiEs de la terre de Québec, invite également la population à se mobiliser en participant activement aux consultations publiques en cours.

Une capitale durable, des terres à préserver

Les signataires demandent à la Ville de Québec de revoir sa planification en matière d'agrandissement du périmètre d'urbanisation : « En 2016, qu'une grande ville comme Québec veuille se développer à même ses meilleures terres agricoles ne relève pas d'une vision d'avenir basée sur les meilleures pratiques d'aménagement du territoire », estime Alexandre Turgeon, du Conseil régional de l'environnement – Capitale-Nationale. Alors que le Québec s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et que le monde entier doit s'adapter aux changements climatiques, « les grandes villes doivent donner l'exemple en préservant leur trame verte de l'urbanisation », soutient quant à lui Karel Mayrand de la Fondation David Suzuki. « Le territoire agricole et les espaces verts à proximité de nos milieux de vie sont d'une importance capitale, notamment en termes de santé publique et de qualité de vie », rappelle pour sa part Christian Simard, de Nature-Québec.

Prioriser la consolidation et la densification

Lors de l'adoption du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Québec en 2012, le ministre des Affaires municipales de l'époque a clairement émis un bémol concernant l'agrandissement des périmètres d'urbanisation en zone agricole. Il a indiqué que le gouvernement s'attendait à ce que la Communauté poursuive son travail « afin de trouver des solutions qui permettront de limiter le plus possible de tels empiètements dans le futur ». Or, en regard de l'espace disponible à l'échelle métropolitaine et des perspectives de croissance démographique, il n'y a pas lieu de s'empresser à urbaniser le territoire agricole, surtout pas dans un horizon de deux ans tel que le prévoit le plan d'action attaché au projet de schéma. « Tous les efforts doivent être mis à consolider et densifier le tissu urbain, non pas à sacrifier des terres agricoles ayant un énorme potentiel nourricier », explique Christian Savard, de Vivre en Ville.

Sauver les terres patrimoniales des Sœurs de la Charité

« Les terres des Sœurs de la Charité de Québec ont été concédées dans la première moitié du XVII^e siècle, elles font partie de la plus ancienne trame agricole au pays » rapporte Louise Mercier de l'organisme Action Patrimoine, « les soustraire de leur fonction première serait une erreur magistrale pour la Ville et ses citoyens ».

Une pétition lancée en 2015 par la Fédération de l'UPA Capitale-Nationale-Côte-Nord pour la sauvegarde des terres patrimoniales des Sœurs de la Charité de Québec compte d'ailleurs plus de 4 000 noms. Cette pétition confirme que la population de Québec est sensible à l'importance de l'agriculture et du territoire agricole.

Et pour cause, l'agriculture constitue l'un des fondements de notre société. Pour les agriculteurs Jean-Pierre Amyot et Denis Bédard, « l'Agglomération ferait preuve de vision et d'audace en protégeant sans ambages l'intégralité de son territoire agricole tout en favorisant la mise en valeur de son plein potentiel pour le mieux-être de l'ensemble de la population ». Son de cloche similaire d'Isabelle Martineau, agricultrice à la ferme du Bon Temps sur la Côte-de-Beaupré et membre du réseau des fermiers de famille d'Équiterre : « En tant que maraîchère qui dessert le marché local, la proximité de la clientèle est déterminante pour notre entreprise. La zone verte périurbaine doit être préservée dans une agglomération comme Québec, c'est notre garde-manger collectif ! ».

Une autre vision est possible

Les signataires proposent à la Ville de travailler de concert avec les organisations du milieu et les citoyens engagés pour élaborer une vision rassembleuse de mise en valeur des terres agricoles dans l'est de la Ville de Québec. La présence de terres agricoles d'une telle qualité à proximité immédiate des milieux de vie représente un atout incroyable pour la Ville. « À long terme, cet espace ouvert fera l'envie de nombreuses villes dans le monde et permettra à Québec de se démarquer notamment grâce à son immense parc central à vocation nourricière », concluent les signataires.

La coalition invite les résidents de la Ville de Québec à manifester leur appui à la protection des terres agricoles en signant la pétition en ligne et en participant aux consultations publiques en cours. La date limite pour déposer un mémoire ou s'inscrire en vue de faire une présentation orale est le 6 juin à 16h.

Pour signer la pétition pour la sauvegarde des Terres des Sœurs de la Charité :

www.petitions24.net/sauvegardons_les_terres_patrimoniales_des_soeurs_de_la_charite

Pour participer aux consultations publiques :

www.ville.quebec.qc.ca/planification_orientations/amenagement_urbain/sad/consultation.aspx

- 30 -

Agriculteurs

Jean-Pierre Amyot, agriculteur

Denis Bédard, agriculteur, Ferme Bédard et Blouin

Isabelle Martineau, agricultrice, Ferme du Bon temps

Organisations

Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale, Fondation David Suzuki, Vivre en Ville, Equiterre, Nature Québec, Action Patrimoine, Craque-Bitume, Les Urbainculteurs et les AmiEs de la terre de Québec

Renseignements

Marie-Eve Roy

COPTICOM

418.255.1052,

mroy@copticom.ca